

Un "troisième sexe" ?

Écrit par Administrator
Vendredi, 30 Août 2013 13:01 -

Fille ou garçon ? C'est la première question que l'on pose lorsque l'enfant paraît.

Femmes ou homme ? Féminin ou masculin ? En français, il est impossible de parler d'un individu sans mentionner son sexe.

Pourtant, les choses ne sont pas aussi simples, et certains enfants possèdent à la naissance, à des degrés divers, des organes sexuels masculins comme féminins. L'ADN n'est pas d'un grand secours : contrairement à ce que l'on croit communément, les combinaisons XX et XY ne sont pas les seules possibles et ne correspondent pas forcément aux organes visibles de l'enfant. Dans ces cas ambigus, comment faire, ne serait-ce que pour déclarer la naissance ?

"Pour l'association Genres pluriels, il faudrait aller plus loin en sortant de cette « binarité ». Il faut cesser de croire qu'il existe deux sexes clairement délimités, et rien entre les deux."

En ce mois d'août, les médias nous ont appris que l'Allemagne avait décidé de reconnaître un « troisième sexe » à côté du « masculin » et du « féminin ». Les articles étaient souvent assez approximatifs, mélangeant sexe (biologique), genre (social) et sexualité (comportement). Il ne s'agit d'ailleurs nullement d'un « troisième sexe » mais de la possibilité pour des parents de laisser une « indétermination » qui permettra plus tard à la personne elle-même de se situer comme homme ou comme femme – ou aucun des deux.

Bien que le phénomène d'intersexualité soit connu depuis l'Antiquité – on parlait alors d'hermaphrodites – le sujet reste largement méconnu, alors qu'il concernerait une naissance sur 5000 en Europe (estimation probablement sous-évaluée d'ailleurs). Jusqu'aux années 90, ces bébés « indéterminés » étaient en quelque sorte « réparés » par les médecins, assignés à l'un ou l'autre sexe, souvent sans même que les parents le sachent. Et quand il fallait bien impliquer les parents, les médecins brandissaient l'argument de l'« acceptation sociale » qui exigerait qu'on soit garçon ou fille. Une fois le sexe ainsi « choisi » (ou plutôt imposé), il fallait l'entretenir à grandes doses d'hormones et interventions chirurgicales ressemblant parfois à de véritables mutilations génitales. Certains intersexes ont ainsi subi des dizaines d'opérations !

A partir des années 1990, des intersexes se sont organisé/e/s, ce qui leur a permis de poser leurs propres revendications, notamment au sein de l'OII (Organisation Internationale Intersexe).

Un "troisième sexe" ?

Écrit par Administrator

Vendredi, 30 Août 2013 13:01 -

Mais apparemment, l'Oll n'a pas eu son mot à dire dans la nouvelle législation allemande. Elle s'en distance d'ailleurs clairement dans un communiqué : « *Cette loi [...] instaure une mise 'hors sexes' de certaines personnes, et ce d'après le seul jugement des médecins qui conservent leur autorité en matière d'assignation des sexes. Malgré le fait que des enfants aient des corps différents dont les traits sexués sont distincts d'un quelconque problème de santé, le milieu médical impliqué dans leur prise en charge persiste à les décrire comme des maladies, des anomalies, des désordres ou des troubles*

». [...] Ce 'sexe indéterminé' est encore une façon de marquer une 'anomalie', alors qu'il existe des alternatives comme en Suisse, «

qui a fait le choix de ne plus mutiler les enfants intersexués et de reconnaître leur auto-détermination. Il n'est possible de procéder aux opérations que si et quand l'enfant le demande, et ce lorsqu'il est en âge de le formuler. En attendant, l'enfant est déclaré dans le sexe le plus probable à l'état civil et des mesures sont prises pour qu'il puisse changer de sexe administratif facilement s'il le demande

». Dans une interview à Rue89, Vincent Guillot explique [

[1](#)]: « *On veut juste qu'on laisse nos corps tranquilles tant que la personne n'est pas en capacité de s'autodéterminer [...]. L'intersexuation n'est ni une maladie, ni un handicap, juste un corps différent*

».

Pour l'association Genres Pluriels [[2](#)], il faudrait aller plus loin en sortant de cette « binarité ». Il faut cesser de croire qu'il existe deux sexes clairement délimités, et rien entre les deux. «

Il existe cinq sexes

», écrit la biologiste Anne Fausto-Sterling, dans un petit livre stimulant [

[3](#)]. Voilà qui renforce une des revendications des personnes transgenre (qu'il ne faut pas confondre avec les intersexes), qui demandent qu'on enlève la mention du sexe sur les cartes d'identité ou tous ces formulaires où, pour réserver un voyage en avion ou prendre un quelconque abonnement, il faut préciser si on est une « madame » ou un « monsieur », quand il n'y a pas aussi l'horrible « mademoiselle » [

[4](#)]. En effet, « *les F et M sur la carte d'identité ne représentent absolument pas le "sexe" mais bien "le rôle social de genre" car avec un F, on s'attend donc à voir une personne ayant des attitudes genrées féminines, des codes vestimentaires féminins, ... et une socialisation de "femme"*

».

Ce sujet a, étrangement peut-être, peu intéressé les féministes. Il existe tout de même un numéro de Nouvelles Questions Féministes consacré entièrement à l'intersexualité. Le slogan féministe « Mon corps m'appartient » trouve évidemment un écho dans la lutte des intersexes

Un "troisième sexe" ?

Écrit par Administrator
Vendredi, 30 Août 2013 13:01 -

pour leur autodétermination et leur intégrité physique. De plus, « *sans la bicatégorisation naturalisée des sexes, non seulement l'intersexualité mais encore toutes les autres catégories d'orientation de désir, de sexualité et d'identités (homo/hétérosexualité, bisexualité, transexualité) n'auraient tout simplement aucune pertinence sociale. De plus, l'essentialisation des catégories de sexe nourrit l'idéologie de leur complémentarité naturelle qui permet à son tour de justifier non seulement la division sexuelle inégalitaire du travail, mais aussi la norme hétérosexuelle* ».

Pourtant, ce n'est pas aussi simple, même si c'est surtout avec des personnes transgenre que des féministes ont eu récemment des conflits, comme à la « Lesbopride » à Marseille cet été. Suffit-il en effet de s'autodéfinir comme « femme » pour avoir accès, par exemple, aux espaces non mixtes ? Ce n'est pas une question de détail car sur certains sujets, comme la prostitution, les opinions majoritaires de ces deux « catégories » sont assez éloignées. Et plus fondamentalement, les féministes craignent que l'effacement des catégories « masculin » et « féminin » dans une continuité de « genres fluides » ne contribue à brouiller les rapports de domination et les inégalités toujours bien réelles entre hommes et femmes. Gros débats en perspective...

[1] <http://www.rue89.com/rue69/2013/08/24/les-intersexes-voulons-quon-laisse-corps-tranquilles-245067>

[2] www.genrespluriels.be

[3] Anne Fausto-Sterling, *Les cinq sexes* : Pourquoi mâle et femelle ne suffisent pas, Paris, Payot, coll. « Petite Bibliothèque Payot no 917 »

[4] Un terme censé indiquer la situation maritale (ou la disponibilité ?) des femmes, indication dont les hommes, eux, sont exemptés. Les femmes restent ainsi définies par rapport à leur mari (ou l'absence de mari) alors que les hommes sont des individus "entiers"...

[5] *Nouvelles Questions Féministes*, 2008 : <http://www.unil.ch/liege/page57903.html>

Un "troisième sexe" ?

Écrit par Administrator

Vendredi, 30 Août 2013 13:01 -

(paru sur le site de la Revue Politique, dans Zone Libre, 30 août 2013)